Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260702-2026_05_10-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 2 JUILLET 2026

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de LORIENT

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE 2025

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 2 juillet 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 30

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme KERARON, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme PEYRE, Mme LE BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme BUSSENEAU, Mme PLESTAN, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M. BERTHET, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. FUCHS, M. HENAFF, Mme LE COZ, Mme COHO

Absents excusés :
M. FOSSÉ donne pouvoir à Mme PEYRE
Mme LE GAL donne pouvoir à M. KIEN
Mme LE HUEC donne pouvoir à M. JUMEAU
Mme LOPEZ-LE GOFF donne pouvoir à M. LE GUENNEC
M. DELLA donne pouvoir à Mme DUIC

M. KIEN est élu secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de M. COQUELIN

La loi n° 91-429 du 13 mai 1991 a institué une Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSU) "... afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées".

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260702-2026_05_10-DE

Dans le cas des communes de 10.000 habitants et plus, un indice synthétique permet d'identifier les collectivités bénéficiaires et de liquider le montant de leurs attributions. Cet indice synthétique prend en compte quatre critères : le potentiel fiscal, la part de logements sociaux, la proportion de bénéficiaires de l'aide au logement et le revenu moyen par habitant.

La DSU, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), présente les mêmes caractéristiques que la DGF. Il s'agit comme le souligne régulièrement le Comité des Finances Locales, d'une dotation globale et libre d'emploi. Toutefois, en application de l'article L.1111-2 du code général des collectivités territoriales, il appartient aux communes bénéficiaires de la DSU de présenter chaque année un état des actions menées en matière de développement social urbain et à ce titre, financées par cette dotation.

La DSU s'établissait en 2025 à 1 588 648 €, en progression de 4,4 % par rapport à l'année précédente.

Le rapport d'actions est joint au présent bordereau.

Vu l'article L. 1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015,

Vu l'avis favorable de la Commission Administration Générale, Finances, Relations humaines du 22 juin 2026,

Vu le tableau annexé qui reprend des actions menées par la ville en matière de développement social urbain,

RAPPORT D'ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN MENEES EN 2025 PAR LA COLLECTIVITE

Observation : il s'agit ici de sommes arrondis, ce qui explique des écarts sur les totaux arrondis

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260702-2026_05_10-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 2 JUILLET 2026

	Charges générales	Masse salariale	Montant total
Dynamique citoyenne et démocratie participative *(Politique de la ville,Assemblée locale citoyenne, lieux de rencontre...)*	93 351 €	367 928 €	**461 278 €**
Médiation dans les quartiers *(Animation des maisons de quartier)*	3 949 €	256 805 €	**260 754 €**
Rénovation de salles de loisirs dans les quartiers *(mutualisation des locaux associatifs dans la ville)*	13 167 €		**13 167 €**
Organisation d'activités sportives *(Animations, transport piscine, participations hors subventions)*	287 017 €	55 959 €	**342 976 €**
Animations jeunesse *(Espace jeunes, accueil jeunes extrascolaire, séjours, PIJ)*	68 437 €	131 335 €	**199 772 €**
Médiation culturelle (Animations et actions spécifiques de médiation auprès des habitants)	0 €	229 793 €	**229 793 €**
Animations culturelles urbaines (Spectacles gratuits de plein air, expositions...)	67 733 €	95 218 €	**162 951 €**
Actions sociales en faveur de la population *(sous forme de subvention au CCAS)* (petite enfance, épicerie solidaire, secours d'urgence...)	1 617 500 €		**1 617 500 €**
Subvention sauvegarde de l'enfance *(prévention spécialisée)*	59 982 €		**59 982 €**
Cyberlan *(Accueil et mise à disposition d'équipements numériques connectés)*		47 464 €	**47 464 €**
Aides au ravalement	8 737 €		**8 737 €**
Jeux de plein air *(Entretien des aires de jeux urbaines à destination des familles)*	36 694 €		**36 694 €**
TOTAL	**2 256 568 €**	**1 184 501 €**	**3 441 069 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article unique : APPROUVE le rapport d'actions menées en matière de développement social urbain justifiant l'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour 2025.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★